

*Les crédits*

● (1150)

Cette motion reflète bien la préoccupation qui est la nôtre au sein de l'opposition, au sein du Bloc québécois, quant à cette question de reconversion industrielle, compte tenu de tout le contexte dans lequel elle est présentée.

Il faut être conscients qu'il s'agit là d'un problème très aigu, une situation d'une grande acuité. Quand on la regarde, au cours des années récentes, on voit que dans le domaine des dépenses militaires, il y a eu une chute de 10 p. 100, seulement en sept ans, de 1987 à 1994, 10 p. 100 de baisse, et les experts prévoient qu'il y aura au cours des prochaines années une nouvelle chute de 25 p. 100. Ces 10 p. 100 de baisse des activités ont eu des effets catastrophiques partout en Occident. En Europe, par exemple, on dénote déjà une perte de 600 000 emplois. Aux États-Unis, 700 000 emplois ont été perdus en cinq ans. On prévoit que d'ici l'an 2000, sur toute la planète, il se perdra, suite à la diminution dans la production militaire, environ 1,6 million d'emplois. Ici, au Québec, comme on le signalait tout à l'heure, on a déjà perdu 10 000 emplois dans le domaine de la production militaire.

Le contexte québécois proprement dit fait en sorte qu'il y a, selon les analystes, environ 650 entreprises qui oeuvrent soit directement, soit indirectement, dans le domaine de la production militaire.

On peut dire qu'il y a une quarantaine d'entreprises qui sont carrément, et d'emblée, concernées par cette production, production qui est définie par son caractère de haute technologie et où on est fortement impliqué en ce qui a trait à la recherche et au développement. Cela sous-entend qu'il s'agit de gens qualifiés avec de hauts salaires, salaires qui ont des retombées, comme vous le savez, de un pour cinq emplois en termes secondaires.

Face à cette situation très problématique, la conclusion première que nous en tirons comme opposition, c'est qu'il faut absolument, de toute nécessité, qu'il y ait un programme de reconversion de l'entreprise militaire, des opérations militaires à des opérations civiles. Il faut changer le caractère de la fabrication.

Le Canada, face au marché mondial, se présente ainsi: en 1992, le Canada était le huitième producteur d'armes au monde avec une valeur de production allant de trois à sept milliards selon la nature des produits qui sont en cause. Il faut savoir que 70 p. 100 font l'objet d'exportation et ces exportations sont faites à 80 p. 100 aux États-Unis.

Compte tenu de la baisse des activités militaires dont on a parlé tout à l'heure, qui ont déjà amené la perte de 700 000 emplois aux États-Unis, on peut déjà voir comment la situation est menaçante pour le Canada et le Québec, le marché se restreignant constamment.

Encore là, c'est une autre façon de voir l'urgence de la situation, de la nécessité de réorienter tout l'effort de production militaire qui est en cause actuellement.

Il faut savoir aussi que l'intervention du gouvernement fédéral quant à la production militaire s'est faite plus spécifiquement par un type d'intervention appelé Programme de productivité de

l'industrie du matériel de défense, mieux connu sous son sigle de PPIMD. Le PPIMD se définit comme suit:

La mission principale de ce programme est de soutenir les entreprises oeuvrant dans l'industrie militaire, principalement dans l'aéronautique et l'avionique, à faciliter et consolider des activités de recherche et de développement, à établir des réseaux de fournisseurs en matière de sous-produits et composantes de ces secteurs, et à favoriser les investissements et les exportations dans ces secteurs manufacturiers à haute valeur ajoutée. Les objectifs de ce programme visent à aider les entreprises militaires à demeurer compétitives sur les marchés mondiaux et sur le marché canadien.

Le PPIMD, en 1989-1990, il y a donc trois ans, avait un budget total de 300 millions de dollars.

● (1155)

En 1992-1993, ce budget n'est plus que de 226 millions, donc il est réduit d'un peu plus de 25 p. 100. Pour le Québec, ceci signifie des injections de fonds, en 1989-1990, de 168 millions, qui ont diminué, en 1992-1993, à seulement 80 millions pour une diminution de 52 p. 100, alors que le budget global n'a diminué que de 25 p. 100. C'est là un autre volet qui nous indique, à nous de l'opposition, qu'il faut absolument réaménager ce programme et faire en sorte que le PPIMD change sa vocation, qu'il soit réaménagé, de façon à ce qu'il passe d'agent promoteur de production de biens et de matériel militaires, qu'il serve maintenant, ou du moins qu'une partie de ces budgets soit affectée à la reconversion des opérations militaires en opérations civiles pour la production de biens civils.

D'ailleurs, il faut être conscients que lorsque l'opposition tient de semblables propos, on ne fait pas preuve d'innovation. Pour une fois qu'on est d'accord avec le Parti libéral du Canada, on en profitera. Je pense qu'on est plus d'accord avec eux qu'ils ne le sont entre eux aujourd'hui. C'est peut-être la différence entre ce côté-ci et l'autre côté; ici on peut tenir des propos, mais de l'autre côté, une fois qu'on a pris le pouvoir, il faut les appliquer. On voit que ce n'est pas toujours facile. Ça fait mal le pouvoir, ce n'est pas facile à assumer et on le comprend.

Je retiens le communiqué de presse du 26 mars 1993 qui est très révélateur des intentions théoriques de ce gouvernement. Les parties prenantes à ce communiqué étaient le chef de l'opposition, devenu premier ministre depuis, l'actuel ministre du Développement des ressources humaines, un poids lourd du gouvernement, et les actuels députés de Labrador et de Willowdale, lequel était alors critique en matière d'industrie. Ce communiqué fait état de trois grands engagements: «Étendre le mandat du programme de productivité de l'industrie du matériel de défense, le PPIMD, du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie qui ne vise qu'à favoriser la mise au point de technologies de défense et dont le budget s'élève à 200 millions de dollars, pour y inclure un volet d'aide à la reconversion et à la diversification vers des domaines tels que les technologies écologiques et les technologies de pointe pour le maintien de la paix».

La deuxième recommandation était celle-ci: «La création d'une commission de reconversion économique avec l'industrie et la main-d'oeuvre pour faciliter et coordonner la reconversion de l'industrie militaire qui emploie quelque 100 000 personnes. Conclure des ententes de reconversion avec les États-Unis qui représentent 80 p. 100 du marché d'exportation de notre produc-